



achat de voiture et la personne qui me la vendu me la réclame

Par **kid**, le **08/02/2011** à **20:10**

alors je vous explique j'ai acheté une voiture (clio 2 1.2l essence) a un homme (que je connaissé depuis peu)ayant un pti budget il ma laissé le payé en plusieurs fois mais après l'achat jai l'aleternateur qui a laché...et dautre petit soucis bref avec tout sa je nais pu le remboursé comme il se devait maintenant il me dit que si je paye pas il me reprend la voiture a t'il le droit?

Par **Domil**, le **08/02/2011** à **20:29**

Vous lui avez donné plusieurs chèques ?

Par **kid**, le **08/02/2011** à **20:53**

non cest en espee chaque mois mais depuis quelque mois je peux lui donné l'argent du fait des reparation et je dois vivre aussi

Par **razor2**, le **09/02/2011** à **09:23**

Bonjour, il n'a de toute façon pas le droit de vous reprendre le véhicule!
Avez vous fait un certificat de cession? Avez vous fait l'immatriculation à votre nom?

Par **kid**, le **09/02/2011** à **23:26**

oui la voiture est a mon nom la voiture est en regle tout et bien fait le certificat de cession est aussi fait en gros la voiture m'appartient mais peut il me réclamé l'argent si je refuse il peut faire quoi

Par **razor2**, le **10/02/2011** à **07:51**

Bah il peut demander au juge de proximité de vous forcer à payer ce que vous lui devez. Avez vous signé quelque chose? Une reconnaissance de dettes, ou tout s'est passé de façon "orale"?

Par **kid**, le **10/02/2011** à **13:25**

tout a l'oral rien a l'ecrit! theoriquement il peut rien faire cest sa parole contre la mienne

Par **razor2**, le **10/02/2011** à **13:38**

Si vous n'honoriez pas votre dette, vous seriez d'une malhonnêteté stupide.. Cette personne vous a quand même arrangé en acceptant que vous régliez en plusieurs fois. Il ne faudrait avoir aucune éducation pour refuser de lui payer ce que vous lui devez..

Par **kid**, le **10/02/2011** à **20:42**

il a profité de la gentillesse de mes parent il s'est fait hebergé a titre gratuit en donnant rien en retour mtn ke sa va mieu il leur donne aucune nouvel rien alors qui est malhonnête dans l'histoire ?on es pa là pour discusté de sa!on es la pour me dire (jai pa lintention de pa lui payé) mais je peu pas donc cest parti remise mais lui menace de me reprendre la voitur si jpaye pas il peu oui ou non? :(

Par **razor2**, le **11/02/2011** à **07:35**

Je vous ai déjà répondu sur le fait de reprendre votre voiture. La vente a été faite, la voiture est à votre nom, s'il vous la "reprenait", il commettrait un vol. Maintenant pour le reste, à vous de voir avec lui. Vous restez redevable d'une somme vis à vis de lui, je comprends largement son énervement si vous ne pouvez/voulez pas lui payer ce que vous lui devez.